



Intermédiaire en service transport

**CONTRAT DE SERVICE**

Entre l'organisateur (adresse administration) :

Mr Stéphane Cocano  
63 Domaine Garceau  
St-Donat de Montcalm, Qc. J0T 2C0  
CANADA

Et (client ci-dessous appelé groupe) :

Organisme:  
A/S:  
Adresse:  
Tél:                      fax:                      Contrat: #

Date du séjour : \_\_\_\_\_

Je coche et comprends que le camp de vacances est bien situé à cette adresse et non à l'administration! (Voir trajet situé en annexe du contrat.)  
Camp Ville-Marie, 750 Bd De Guise, Entrelacs, tél : 819-324-6165 ou 819-424-5809

Je coche et comprends que pour des raisons de compréhension & sécurité, pour un séjour en anglais, toutes les consignes des moniteurs seront doublées en Français pour une gestion du risque adéquat.

**1. OBJET DU CONTRAT**

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités du séjour et des services qui sont offerts.

**2. COMPOSITION DU GROUPE**

Nombre de personnes : \_\_\_\_\_

**3. MODALITÉS DU PROGRAMME ET DES SERVICES**

3.1 Lieu d'hébergement choisi par le client : CAMP VILLE MARIE, 750 BD DEGUISE, ENTRELACS

3.2 Occupation des chambres fournie par Animateurs ci-haut nommé : 3 ou 4

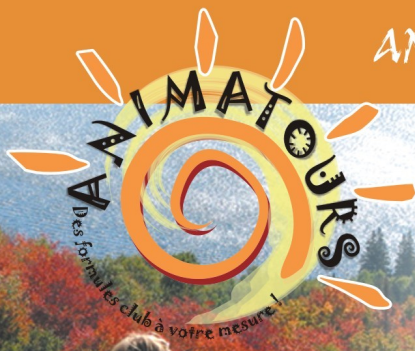
3.3 Matériel et équipement fournis par Animateurs ci-haut nommé :  
Tous les équipements sportifs selon la saison et la programmation remise par Animateurs Inc.

3.4 Nombre d'animateurs fournis par Animateurs ci-haut nommé : \_\_\_\_\_  
**Nos animateurs sont en devoir de 9h30 à 12h00, de 13h30 à 16h30 et de 19h00 à 21h00 afin de leur donner des temps de repos conforme aux normes du travail. Les enseignants sont responsables des heures de lever, coucher et des temps de repas.**

3.5 Repas fournis par l'hébergiste ci-haut nommé :  
Déjeuner : \_\_\_\_\_ Dîner : \_\_\_\_\_ Souper : \_\_\_\_\_ Literie : 0

**4. DURÉE DU PROGRAMME**

Le programme des membres du groupe a une durée de \_\_\_\_\_ nuits et de \_\_\_\_\_ jours. Il commence le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures et se termine le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures



**5. PROGRAMME CLUB VENDU PAR ANIMATEURS INC.**

**5.1 Activités :** \_\_\_\_\_

**6. CALCUL PROVISOIRE À ÊTRE AJUSTÉ LORS DU SÉJOUR SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS.**

Le coût total du séjour par personne : \_\_\_\_\_ \$ plus taxes soit \_\_\_\_\_ \$ Canadiens.

Autres coût par accompagnateur : \_\_\_\_\_ \$ plus taxes soit \_\_\_\_\_ \$ Canadiens.

\*Billet journée Ski alpin au Mont Garceau : \_\_\_\_\_ \$ plus taxes soit \_\_\_\_\_ \$ Canadiens.

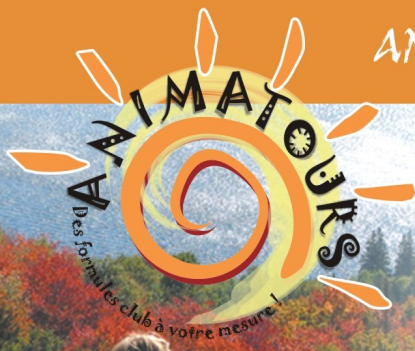
\*Matériel Ski alpin au Mont Garceau : \_\_\_\_\_ \$ plus taxes soit \_\_\_\_\_ \$ Canadiens.

\*Transport camp/ Mt Garceau a/r : \_\_\_\_\_ \$ plus taxes soit \_\_\_\_\_ \$ Canadiens.

*\* Prix négocié uniquement au Mt Garceau. Si la station est pleine, le coût sera différent à la station la Réserve*

**7. OBLIGATIONS DU GROUPE**

- 7.1 Le groupe s'engage à remettre les lieux, le matériel et les équipements dans le même état qu'ils étaient lors de leur prise de possession, sauf les détériorations dues à l'usage normal.
- 7.2 Le groupe convient d'utiliser les lieux, le matériel et les équipements loués en personne prudente et diligente et de se comporter de façon à ne pas troubler le séjour des autres clients.
- 7.3 Le groupe s'engage à se conformer aux lois et règlements existants décrétés par les autorités et à se doter si besoin est, de tous les permis et licences nécessaires aux activités hors programme qu'il projette de faire.
- 7.4 Lors d'agissements contraires à l'étiquette et aux lois canadiennes en vigueur, Animatours Inc. se réserve le droit de renvoyer un participant sans en assumer les frais de transport et sans remboursement du programme d'animation (drogue, alcool, violence verbales et physiques, dégradation).
- 7.5 Le groupe déclare avoir pris connaissance du programme des activités d'Animatours Inc. dont un exemplaire leur a déjà été remis. Il s'engage à obliger les membres de son groupe à s'y conformer.
- 7.6 Le groupe reconnaît qu'il assume toutes les responsabilités pour les dommages qui pourraient être causés aux membres de son groupe lors du programme. Il reconnaît également assurer toutes responsabilités pour les dommages que les membres de son groupe pourraient causer aux lieux, matériel et aux équipements loués et s'engage à rembourser à Animatours Inc. les dégâts causés.
- 7.7 Les enseignants ou accompagnateurs doivent détenir pour chaque participant, une fiche santé devant être accessible en tout temps au responsable du groupe ou des soins de santé du camp.
- 7.8 Le groupe convient de s'assurer que ses membres sont en excellente santé et peuvent participer au programme d'activités sportives et de plein air inscrites au programme d'Animatours Inc.. Il s'engage à fournir à Animatours Inc., au moins trente (30) jours avant le début du programme, les fiches médicales des membres qui sont affectés d'handicaps physiques (allergies, etc.) ou intellectuel susceptibles d'affecter leur participation aux activités ou la nature des interventions du personnel du camp auprès des participants concernés.
- 7.9 Le groupe reconnaît que Animatours Inc. n'est pas dépositaire des biens et effets personnels de ses membres et en conséquence, le groupe dégage Animatours Inc. de toutes responsabilités en cas de vol, bris ou détérioration des dits biens et effets personnels.
- 7.10 Le représentant du groupe convient que si le groupe qu'il représente n'est pas constitué en corporation, il est personnellement responsable du coût du séjour et des services ci-haut prévus.
- 7.11 Le groupe s'engage à remettre à Animatours Inc., la liste des participants divisé par groupes, le nombre de garçons et de filles, et les groupes-chalets au moins trente (30) jours avant l'arrivée du celui-ci.
- 7.12 Les responsables du groupe doivent prendre en charge les étudiants au moment du levé, du couché et aux heures des repas afin de libérer nos animateurs en devoir toute la journée et soirée.
- 7.13 Le groupe reconnaît que la pratique de sports de plein air et motorisés comportent des risques de blessures ou de décès. Le groupe reconnaît et en accepte ces risques et décharge par le fait même, Animatours face à ce risque.
- 7.14 Le groupe reconnaît que la pratique d'activités sportives ou jeux comportent des risques. Afin de minimiser ces risques au maximum, le groupe doit bien comprendre les consignes de sécurité donc tout programme linguistique sera doublé en français pour une gestion du risque adéquat.



**8. MODALITÉS DE DÉPÔT ET PAIEMENT**

- 8.1 Le dépôt représentera cinquante (50) pourcent (%) du montant total brut du programme celui-ci devra être transféré à Animatours Inc. avant l'arrivée du groupe. Ce dépôt servira à réserver officiellement les intervenants du programme d'animation.
- 8.2 Le paiement final du groupe devra être transféré à Animatours Inc. avant l'arrivée du groupe. Dans le cas contraire Animatours Inc. dégage toutes responsabilités sur la disponibilité des différents intervenants et sur leur acceptation de travailler avec ce dit groupe (hébergistes et fournisseurs sportifs locaux).
- 8.3 Animatours Inc. facturera deux (2) pourcent (%), de frais supplémentaire du montant restant à payer, par mois de retard et ce à compter de la date de la fin du programme de Animatours Inc..

**9. RÉSILIATION DE CONTRAT**

- 9.1 Si l'avis d'annulation est transmis soixante (60) jours ou plus avant le début du programme, Animatours Inc. conservera l'acompte reçu et le groupe n'aura aucune autre somme à déboursier.
- 9.2 Entre 30 et 60 jours avant le début du contrat, Animatours Inc. facturera le quart du solde restant.
- 9.3 Moins de 30 jours avant le début du contrat, Animatours Inc. facturera la moitié du solde restant.

**10. DIMINUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS**

- 10.1 Toute diminution du groupe doit nous être dit par écrit 7 jours avant le début du service sans aucune pénalité.
- 10.2 Nous acceptons une diminution de seulement 3 personnes, le jour de l'arrivée du groupe au regard des employés engagés pour donner le service. Un minimum de 30 étudiants du nombre initialement réservé par écrit sera alors facturé, le jour de l'arrivée si le point 10.1 n'est pas respecté.

**JE CERTIFIE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES TROIS (3) PAGES DU PRÉSENT CONTRAT DE SERVICE ET EN ACCEPTE LES CONDITIONS. Initialer : \_\_\_\_\_**

**Veillez cocher si vous ne voulez pas qu'ANIMATOURS utilise des photos prises lors de votre séjour à des fins de promotion ou autres publications.**

*Ce contrat doit être signé et retourné PAR MAIL avant le \_\_\_\_\_ pour être valide. L'option de réservation s'annulera après cette date.*

Signé à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Pour le groupe

Signature

Nom en lettres capitales

Signé à : St-Donat \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Pour Animatours Inc.

Stéphane Cocano \_\_\_\_\_  
Signature

STÉPHANE COCANO \_\_\_\_\_  
Nom en lettres capitales

